

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 1^{er} décembre 1998, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure et Suzanne Ferland-Campbell et Johanne Ste-Marie, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE MOTIVÉE : monsieur Marc-André Lehoux.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs André Barrette, conseiller cadre, Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire et Clément Page, secrétaire général.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-121-12-98

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 novembre 1998.
4. Affaires relatives au procès-verbal.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. États financiers 1997-1998 / dépôt
 - 6.2. Engagement du vérificateur externe / orientations

- 6.3. Entente locale du personnel enseignant / Syndicat de l'enseignement de Champlain
 - 6.4. Entente relative aux normes et modalités de transfert et d'intégration du personnel de soutien
 - 6.4.1. Aménagements locaux
 - 6.5. Personnel cadre / démissions
 - 6.6. Nomination d'un représentant au CLD de la Vallée du Richelieu
 - 6.7. Aménagement du siège social / octroi de contrat
 - 6.8. Formation professionnelle / localisation
 - 6.9. Nomination d'un délégué auprès de la Société GRICS pour 1998-1999.
7. Information :
- 7.1. Impacts budgétaires des mouvements de personnel de direction d'école
 - 7.2. Projet de concertation municipale-scolaire / Ville de Verchères
 - 7.3. Modification des règlements de la Télévision communautaire de la Vallée du Richelieu Inc.
 - 7.4. Projet éducatif / école secondaire le Tremplin
 - 7.5. Rapport du directeur général des élections du Québec sur les élections scolaires du 14 juin 1998 / dépôt.
8. Affaires diverses :
- 8.1. Construction d'une école à Sainte-Julie / suivi
 - 8.2. École secondaire Ozias-Leduc / cours de musique.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 NOVEMBRE 1998

C-122-12-98

Il est proposé par madame Denise Grégoire d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 novembre 1998 et ce, avec la modification suivante :

- à la page 3755, dernière ligne, y lire : 28 380 500 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL

En réponse à une question d'un commissaire concernant la propreté de l'école de Montarville, le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, fait part des démarches qu'il a entreprises auprès du fournisseur et des améliorations observées par la suite.

Concernant l'ouverture des services de garde durant l'été, monsieur Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, soumettra un projet pour consultation en février prochain.

5. PAROLE AU PUBLIC

La présidente du Conseil d'établissement de l'école de Montarville porte à l'attention des commissaires les problèmes d'espace à cette école. Au passage, elle mentionne que la propreté de l'école s'est améliorée.

Madame Lapointe, enseignante, fait lecture d'un document relatif à la position des enseignants concernant l'aménagement de l'école. Monsieur Provencher, parent, considère que la solution au problème du service de garde se trouve dans l'aménagement de l'auditorium.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, remercie les personnes présentes pour avoir porté cette situation problématique à l'attention du Conseil des commissaires. Il mentionne qu'une étude de la répartition des élèves pour le secteur de Saint-Bruno-de-Montarville est déjà convenue et que la participation des conseils d'établissement à cette démarche est souhaitée.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 États financiers 1997-1998 / dépôt

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, dépose les états financiers 1997-1998 des commissions scolaires constituantes. En collaboration avec les vérificateurs externes, messieurs St-Aubin (pour la C.S. Mont-Fort), Gérald Blais (pour la C.S. de l'Argile-Bleue) et Daniel Rocheleau (pour la C.S. de l'Eau-Vive), il répond aux questions des membres de l'assemblée.

C-123-12-98

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de recevoir les états financiers 1997-1998 des Commissions scolaires de l'Argile-Bleue, de l'Eau-Vive et Mont-Fort.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Engagement du vérificateur externe / orientations

Monsieur Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, soumet au Conseil des commissaires une recommandation d'appel d'offres pour l'engagement du vérificateur externe.

Après examen des critères de sélection, on demande au Service des ressources financières de procéder à une recherche des firmes de vérification qui sont situées sur le territoire de la Commission scolaire ou en Montérégie.

6.3 Entente locale avec le personnel enseignant / Syndicat de l'enseignement de Champlain

Monsieur Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier susmentionné. Monsieur Brais indique que deux annexes ne sont pas incluses dans le texte final.

CONSIDÉRANT les négociations intervenues entre la Commission scolaire des Patriotes et le Syndicat de l'enseignement de Champlain, représentant également le Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu ainsi que le Syndicat des enseignants de St-Laurent-Richelieu;

CONSIDÉRANT l'accord de principe convenu entre les parties le 9 juin 1998 et accepté à cette époque par l'assemblée générale du Syndicat;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du Comité consultatif de gestion;

C-124-12-98 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que la Commission scolaire des Patriotes accepte l'entente de principe apparaissant à l'annexe ACC-008-12-98.

Par la même résolution, il est convenu de mandater le président, la directrice générale et le directeur du Service des ressources humaines à signer ladite entente locale, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Entente relative aux normes et modalités de transfert et d'intégration du personnel de soutien

CONSIDÉRANT les négociations intervenues entre la Commission scolaire des Patriotes, la Commission scolaire Riverside et les différents syndicats représentant le personnel de soutien;

C-125-12-98 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Chartrand que la Commission scolaire des Patriotes accepte l'entente susmentionnée apparaissant à l'annexe ACC-009-12-98.

Par la même résolution, il est convenu de mandater le président, la directrice générale et le directeur du Service des ressources humaines à signer ladite entente locale, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4.1 Aménagements locaux relatifs aux normes et modalités de transfert et d'intégration du personnel de soutien

CONSIDÉRANT les négociations intervenues entre la Commission scolaire des Patriotes, la Commission scolaire Riverside et les différents syndicats représentant le personnel de soutien;

C-126-12-98 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Roberge que la Commission scolaire des Patriotes accepte l'entente apparaissant à l'annexe ACC-010-12-98.

Par la même résolution, il est convenu de mandater le président, la directrice générale et le directeur du Service des ressources humaines à signer ladite entente locale, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Personnel cadre / démissions

Madame Ginette Jacques, directrice générale, présente le dossier susmentionné.

C-127-12-98 Il est proposé par monsieur Michel Pépin de prendre acte de la démission de monsieur Michel Aubert, coordonnateur au Secrétariat général, qui sera effective le 31 décembre 1998, telle qu'annoncée dans sa lettre du 18 novembre 1998, adressée à la directrice générale.

Par la même résolution, il est convenu de transmettre à monsieur Aubert les remerciements du Conseil des commissaires pour le travail accompli au cours de sa carrière et lui souhaiter plein succès dans ses actions futures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-128-12-98

Il est proposé par monsieur Alain Langlois de prendre acte de la démission de monsieur André Barrette, conseiller-cadre à la Direction générale, qui sera effective le 29 janvier 1999, telle qu'annoncée dans sa lettre du 25 novembre 1998, adressée à la directrice générale.

Par la même résolution, il est convenu de transmettre à monsieur Barrette les remerciements du Conseil des commissaires pour le travail accompli au cours de sa carrière et lui souhaiter plein succès dans ses actions futures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Nomination d'un représentant au CLD de la Vallée-du-Richelieu

Madame Ginette Jacques, directrice générale, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande du CLD de la Vallée-du-Richelieu d'avoir un représentant au collège électoral de l'éducation;

Considérant l'entente intervenue entre les membres désignés du collège électoral de l'éducation;

C-129-12-98

Il est proposé par madame Line Tessier de nommer madame Suzanne Chartrand, commissaire, à titre de représentante de la Commission scolaire des Patriotes au CLD de la Vallée-du-Richelieu.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Aménagement du siège social / octroi de contrat

Ce sujet est reporté.

6.8 Formation professionnelle / localisation

Ce sujet est reporté.

6.9 Nomination d'un délégué auprès de la Société GRICS pour 1998-1999

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes doit désigner un représentant auprès de la Société GRICS;

C-130-12-98

Il est proposé par monsieur Alain Villemure de nommer le directeur du Service des ressources informatiques, monsieur Daniel Grisé, délégué de la Commission scolaire des Patriotes auprès de la Société GRICS pour l'année scolaire 1998-1999.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Impacts budgétaires des mouvements de personnel de direction d'école

En réponse à une question d'un commissaire lors d'une réunion précédente, monsieur Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, dépose un comparatif budgétaire concernant les mouvements de personnel de direction d'école.

7.2 Projet de concertation municipale-scolaire / Ville de Verchères

Monsieur Gabriel Ducharme, président, informe les membres du Conseil à propos d'un projet de concertation municipale et scolaire en vue d'implanter une bibliothèque municipale et un local d'informatique à l'école Ludger-Duvernay. Des précisions sont apportées concernant les impacts et le financement de ce projet.

7.3 Modification des règlements de la Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu

Document déposé au dossier.

7.4 Projet éducatif / école secondaire le Tremplin

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente madame Céline Chagnon, directrice de l'école secondaire le Tremplin, venue informer les commissaires sur cet établissement. Madame Chagnon, accompagnée de membres du personnel, présente la mission de l'école, ses relations avec le Centre jeunesse et les structures de participation qui y ont été établies.

Elle répond par la suite aux diverses questions des membres du Conseil qui la remercie pour sa présentation.

7.5 Rapport du directeur général des élections du Québec sur les élections scolaires du 14 juin 1998 / dépôt

Document déposé au dossier.

8. AFFAIRES DIVERSES :

8.1 Construction d'une école à Sainte-Julie / suivi

En réponse à une question de monsieur Alain Villemure, on indique que la lettre officielle d'autorisation de construction d'une école à Sainte-Julie n'est pas encore parvenue à la Commission scolaire.

8.2 École secondaire Ozias-Leduc / cours de musique

Madame Luce Deschênes Damian s'interroge sur une pratique de l'école secondaire Ozias-Leduc concernant les cours privés de musique. Ce point fera l'objet de la discussion sur le rapport relatif aux déboursés des parents prévue à la séance de travail de la semaine prochaine.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Plusieurs corrections sont apportées à la liste des commissaires.

D'autres interventions portent sur :

- les problèmes de locaux à l'école de Montarville
- l'étude des critères d'inscription par le Comité de parents
- les nouvelles du CLD de la Vallée-du-Richelieu.

En réponse à une question de monsieur Yvan Noël, le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, rappelle la solution qui a été mise en place pour régler le problème d'absence d'orthophoniste à l'école de Montarville.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-131-12-98

À 23 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 12 janvier 1999, à 19 h 30.

président

secrétaire général

CP/ag